



CSE - CSSCT

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSE

OBJECTIF PEDAGOGIQUE : Mettre en avant la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise et réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.

NIVEAU PREALABLE : Maîtrise de la langue française.

PUBLIC VISE : Toute personne amenée à occuper une fonction de représentant au comité social et économique (CSE) de l'entreprise qui les emploie : chefs d'établissement, personnes compétentes désignées par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise, responsables des ressources humaines et du personnel, responsables hygiène, sécurité et conditions de travail.

DUREE : 5 jours (35 heures)

MODALITES D'EVALUATION : Une partie théorique consistant en un questionnaire oral, et une partie pratique

EFFECTIF : 10 personnes

LIEU : Centre de formation ou dans vos locaux

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTRA : Notre planning de dates de formations dépend de la disponibilité de l'équipe formateurs et du client.

En intra : A la demande de l'entreprise pour ses salariés

Délais de planification : 3 semaines à 3 mois

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTER :

En interentreprise : A la demande de l'entreprise pour ses salariés – A la demande d'un particulier pour ses besoins professionnels.

Délais : Les dates de formations inter sont consultable sur notre site <https://piste-securite.com/formations/>

Pour en savoir plus, contactez-nous par mail : contact@piste-securite.com

PROGRAMME

La Commission SSCT du CSE

- Présentation de la formation
- Fonctionnement du CSE pour sa mission en SSCT
- Règles de mise en place
- Moyens accordés aux membres du CSE
- Dispositions particulières en fonction du nombre de salariés
- Ordre du jour, délibérations et procès-verbal

Prévention et réglementation

- Responsabilités en santé et sécurité au travail
- Acteurs internes et externes de prévention
- Principes généraux de prévention
- Droit d'alerte et droit de retrait
- Formations obligatoires

Documentation du CSE

- Rapport et programme SSCT
- Registres et documents SSCT
- DUERP
- Plans de prévention...
- Revue et exploitation de la documentation existante

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023



FICHE FORMATION



Facteurs de risques professionnels

- Grandes familles de risques et classement
- Données statistiques
- Mesures de prévention.
- Risques psychosociaux et harcèlement

Missions du CSE en matière de SSCT

- Inspection des lieux de travail
- Analyse des situations de travail et études ergonomiques de postes
- Enquêtes suite aux accidents de travail ou maladies professionnelles
- Analyse des accidents de travail : l'arbre des causes

Visite d'établissement

- Mesurer et prévenir les risques liés à l'environnement de travail

CONCLUSION

- Le formateur rend un avis écrit sur les compétences acquises
- Synthèse. Fin de formation
- Signature du registre de sécurité
- Attestation individuelle de fin de formation
- Mise à disposition d'un formateur conseil en prévention des risques professionnels



Pour les modalités Contactez-nous
Par mail : contact@piste-securite.com

Tarif, nous consulter

Synthèse. Fin de formation.

Mise à disposition d'un formateur conseil en prévention des risques professionnels.

Formation en « Présentiel »

Durée : 35 heures de formation – 5 jour

Dates de formation :	Horaires	Modalités	Lieu de formation

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023